



L'anti-mildiou indispensable dans votre programme :



→ Partir sur une base solide :

Choisir le triple mode d'action du **Fastime®**.

PRÉVENTIF, CURATIF et ANTI-SPORULANT permettant :

La gestion des contaminations prévues par les systèmes d'avertissement.

La gestion des contaminations récentes qui n'auraient pas été détectées ou qui n'ont pas pu être anticipées**.

(**) : Le DMM permet le rattrapage de contaminations récentes (moins de 2 jours). Il convient donc de ne pas différer son application.

→ Comment l'utiliser ?



En préventif, en l'intégrant dans votre programme :

Avant la floraison, à la cadence* de 10 à 12 jours.

A partir de la floraison, à la cadence* de 12 à 14 jours.

* La cadence doit être adaptée au développement de la végétation et à la pression maladie.

→ Vos avantages

Fastime® s'utilise à 2 kg/ha . Granulés dispersibles

A l'abri du lessivage en une heure

Respecte la faune auxiliaire

Import tolérance USA



→ Fiche d'identité

Fastime®

- Composition : 11,3% de diméthomorphe + 60% de folpel
- Autorisation de vente : 9900398
- Conditionnement : bidon de 4 kg
- Formulation : granulés dispersables
- Usages et doses autorisées sur Vigne :

 - mildiou : 2 kg / ha
 - Classement toxicologique : Xn : nocif
 - R40 : Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes

- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques
- Nombre maximum de traitement par saison : 3
- Délai d'emploi avant récolte – DAR : 28 jours. Sur raisin de table, ne pas dépasser le stade nouaison
- Distance par rapport au point d'eau – ZNT : respecter une zone non traitée de 5 m (cf arrêté du 12/09/06)
- Délai de rentrée dans les parcelles : 48 heures (cf arrêté du 12/09/06)